



 01-02 octobre 2019, à LYON  
24-25 septembre 2020, à LYON

 2 jours (09h00-17h00)

Référence : LY09

## Modalité d'intervention

 Inter 800 €

 Intra Devis sur demande

## VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



México-  
social



## VOUS ÊTES

Membre de la direction des établissements accueillant des personnes âgées, membre de la direction gestion des plaintes et relation avec les usagers, personnel en charge de la qualité et gestion des risques, professionnel de santé, médecin, IDE, cadre de santé, membre de la CDU, médiateur(trice) médical, médiateur(trice) non médical.



## PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ **Maîtriser** les droits des résidents pour adapter les pratiques quotidiennes aux exigences légales et réglementaires (information, consentement, dossier, respect de la vie privée, liberté d'aller et venir ...),
- ✓ **Connaître** les risques de responsabilité juridique liés à la prise en charge de personnes âgées dépendantes pour diminuer la sinistralité de l'établissement et améliorer la gestion des plaintes.



## PROGRAMME




### LES PLUS

- ✓ Une parfaite connaissance du cadre juridique de la relation contractuelle entre la structure et le résident, du fonctionnement des EHPAD et des droits des résidents.
- ✓ Des échanges sont favorisés tout au long de la formation, s'appuyant notamment sur la jurisprudence la plus significative.



### CONTACTEZ-NOUS

 +33 (0)4.72.75.58.03

 information.neeria@relyens.eu

 www.neeria.com

### 1er jour : droits des résidents

#### 1 – Introduction : l'environnement juridique des EHPAD

- Quizz introductif
- Règlement de fonctionnement, contrat de séjour et annexe au contrat de séjour : généralités et nouveautés issues de la loi d'adaptation de la société au vieillissement
- Charte de la personne accueillie
- Déclaration des EIG et des dysfonctionnements graves
- Conditions d'interventions des professionnels de santé : médecin coordonnateur, et autre personnel salarié, professionnels de santé libéraux

#### 2 – Les droits des résidents

- Quizz introductif
- Les droits entourant l'accueil du résident
- Les droits liés à la dispensation des soins
- Les droits du résident dans son cadre de vie

### 2ème jour : Les responsabilités

**Partons d'un cas réel (le cas évoqué servira de fil rouge tout au long de la journée)**

#### 1 – La gestion d'une plainte sans demande indemnitaire

- Gestion informelle au niveau du service
- Médiation en CDU ou en CVS s'ils existent
- Gestion par la direction de l'établissement
- Retour au cas initial : comment orientez-vous le traitement de la plainte exprimée par les enfants du résident

#### 2 – L'évolution vers une demande de sanction (responsabilité pénale)

- Qui est responsable de quoi ?
- Comment se déroule l'instance pénale ?
- Quel est le rôle de l'assureur ?
- Retour au cas initial : l'infirmier, le médecin traitant, et le directeur sont convoqués par la police et souhaitent être conseillés sur la conduite à tenir...

#### 3 – L'évolution vers une demande indemnitaire (responsabilité civile)

- Qui est responsable et de quoi ?
- Quelles voies de recours pour la victime ?
- Quel est le rôle de l'assureur RC ?
- Retour au cas initial : vous gérez le dossier en relation avec l'assureur.